



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire dans le Pas-de-Calais et vaccination

Question écrite n° 37272

Texte de la question

M. Bruno Duvergé attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation sanitaire dans le Pas-de-Calais. Ce département dont il est l'élu a été placé pour 4 week-ends en confinement en sus, pour le reste de la semaine, des dispositions valables sur l'ensemble du territoire dont le couvre-feu à 18 heures. Ces mesures ont été prises en raison de l'accélération de la circulation du virus dans ce département où le taux d'incidence est de 400 pour 100 000 habitants au 4 mars 2021, contre 217 sur tout le territoire national. En outre, la proportion de personnes hospitalisées en raison du covid-19 est de 47 pour 100 000 (contre 37 dans toute la France), soit 688 personnes dont 126 en soins intensifs, au 7 mars 2021, et des capacités hospitalières remplies à 90 %, selon le préfet du département. Si le Pas-de-Calais a ouvert de nouveaux centres de vaccination ce week-end, avec 7 000 doses du vaccin de Pfizer et 3 500 doses de celui d'AstraZeneca à administrer, comme à Lens, ces mesures sont pour l'instant insuffisantes. En effet, il recueille de nombreux témoignages de personnes âgées et fragiles qui n'arrivent pas à obtenir de rendez-vous pour se faire vacciner avec des dates sans cesse reculées pour des créneaux non encore ouverts. Ces personnes qui vivent dans un département particulièrement touché et où des restrictions sévères ont été mises en place ont le sentiment d'être pénalisées. C'est la raison pour laquelle il lui demande précisément quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en place pour accélérer la vaccination dans le Pas-de-Calais, notamment pour que le public prioritaire soit assuré d'être vacciné dans les délais les plus brefs.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Duvergé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37272

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#), page 2246

Question retirée le : 22 février 2022 (Retrait à l'initiative de l'auteur)